

Histoire,
Géographie,
Patrimoines



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master Gestion du Patrimoine Culturel vise à former des cadres locaux, nationaux et internationaux participant à la mise en valeur des patrimoines, à l'aménagement du territoire et à la réalisation de projets culturels, disposant d'une double compétence culturelle et technique.

LES DÉBOUCHÉS

Postes à responsabilités, d'encadrement et de conception :

- Médiateur culturel (médiateur du patrimoine, responsable service des publics, guide)
- Chargé de mission
- Chef de projet développement culturel
- Directeur office de tourisme

MASTER

Gestion du Patrimoine Culturel

CODE RNCP : 34096 - Nombre de places disponibles : 25

LES COMPÉTENCES ACQUISES

- Culture générale solide, connaissances pointues et actualisées des cadres historiques, juridiques, économiques dans le domaine des patrimoines (*sites et monuments, musées, patrimoine naturel, patrimoine industriel, patrimoines immatériels*) dans le cadre européen
- Compétences en matière de communication et de NTIC, pratique des langues vivantes, compétences organisationnelles et relationnelles
- Compétences opérationnelles dans le domaine du montage de projets culturels, leur mise en œuvre

Le master est adapté à l'approche par compétences à partir de la rentrée universitaire 2026. 4 compétences principales de la fiche RNCP sont validées par la formation :

- Communiquer des connaissances spécialisées
- Conduire un projet professionnel
- Identifier et se servir de façon autonome des outils numériques
- Développer et intégrer de façon autonome des savoirs hautement spécialisés

CONDITIONS D'ACCÈS

Être titulaire d'une Licence complète en sciences humaines (lettres, arts, langues, sciences humaines et sociales), d'un BTS ou d'une Licence professionnelle (culture, communication, tourisme). Dans tous les cas, un bon dossier universitaire et une implication dans le secteur culturel constituent un atout.

FORMATION CONTINUE

Le Master est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi. **Contact : fcu-fare@univ-artois.fr**
Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : fcu-pac@univ-artois.fr



RYTHME DE LA FORMATION

Les enseignements théoriques et méthodologiques du Master ont lieu d'octobre à mai (M1) ou mars (M2) auxquels s'ajoute un stage professionnel conventionné d'au moins 12 semaines en Master 1 et 16 semaines en Master 2.

Le projet professionnel peut être mené sur les deux années.

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- L'expérience de l'équipe a permis de bâtir une formation cohérente, à forte dimension professionnalisante
- La polyvalence de la formation facilite l'insertion professionnelle des diplômés
- Une immersion dans le monde professionnel grâce aux stages et au projet professionnel
- Ouverture à l'international (études et stages) avec deux langues vivantes
- L'évolution des contenus pour s'adapter aux attentes du monde professionnel et des étudiants
- La reconnaissance de la formation par le milieu professionnel
- La bonne insertion des diplômés dans le monde du travail

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte professionnel <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie de la recherche - Conférences professionnelles - Introduction à la muséologie - LV1 et LV2 - Informatique et multimédias ▪ Connaître l'environnement professionnel <ul style="list-style-type: none"> - Cadres de l'action culturelle - Droit de la culture - Histoire et champs du patrimoine - Histoire des politiques culturelles - Conduite de projet ▪ Diversité des patrimoines <ul style="list-style-type: none"> - Patrimoines architectural, industriel, naturel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte professionnel <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du patrimoine - Médiation culturelle - Muséologie - Communication - LV1 et LV2 ▪ Connaître l'environnement professionnel <ul style="list-style-type: none"> - Projet professionnel - Stage professionnel (12 semaines minimum) ▪ Diversité des patrimoines <ul style="list-style-type: none"> - Patrimoines archéologique, architectural, industriel, mémoriel
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diversité des patrimoines <ul style="list-style-type: none"> - Patrimoines scientifique, écologique, - Espaces et identités - Patrimoine et création ▪ Connaître l'environnement professionnel <ul style="list-style-type: none"> - Projet professionnel - Insertion professionnelle ▪ Contexte professionnel <ul style="list-style-type: none"> - Muséologie/techniques d'exposition - Communication - LV1 et LV2 - Informatique et multimédias 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte professionnel <ul style="list-style-type: none"> - Développement culturel et nouveaux enjeux du patrimoine - LV1 - Ouverture internationale ▪ Connaître l'environnement professionnel <ul style="list-style-type: none"> - Projet professionnel - Droit du patrimoine et de l'urbanisme - Gestion et marketing culturel - Tourisme industriel et entreprise - Stage professionnel (16 semaines minimum)



CONTACT

Tél. 03 21 60 38 30
masterpatrimoine@univ-artois.fr



Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés